



AXEDEC SAS

8 rue de l'amitié 97490 Saint-Clotilde

SIRET : 801 608 415 00015

N° déclaration d'activité : 98 97 04198 97

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

DISPOSITIONS SPECIFIQUES COVID-19

UE 4 – Comptabilité et Audit du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG), niveau Master : 20 ECTS

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances du programme centrées sur l'ensemble des notions fondamentales et de traiter tout dossier de l'UE 4 du DSCG dans l'optique de la valider en octobre 2021.

PUBLIC VISE PAR LA FORMATION :

Cette préparation accélérée s'adresse aux personnes titulaires du DCG (ou équivalents), qu'il s'agisse de particuliers ou de salariés bénéficiant d'une prise en charge par une entreprise ou par un organisme public.

PERIODE DE FORMATION : du 2 juillet au 16 octobre 2021

DUREE DE FORMATION : 112 heures

DISPOSITIONS POUR DES COURS EN DISTANCIEL SPECIFIQUES AU COVID-19

LIEU DE FORMATION

En fonction de l'évolution des dispositions sanitaires, les cours dispensés par AXEDEC pour la session 2021 pourront être diffusés en distanciel via la plateforme ZOOM ou en présentiel dans le respect des règles de distanciation imposées par le gouvernement.

ACCESSIBILITE ET DEROULEMENT D'UNE SEANCE DE COURS

Les supports de cours seront transmis par voie postale ou électronique à la demande du stagiaire et remis avant le démarrage de la session de formation.

Pour accéder à une séance de cours, le stagiaire clique sur le lien d'invitation présent dans l'e-mail reçu à la date et à l'heure de la session qui a été programmée. Chaque séance de cours comporte un identifiant et un mot de passe.

Il suit la session et peut interagir avec l'intervenant et les autres participants, sous réserve des conditions matérielles et de connexion énoncée à l'article 6c.

Les documents qui doivent être utilisés lors d'une séance de cours seront envoyés 8 jours avant, par e-mail, au format PDF.

Le stagiaire recevra par e-mail, au plus tard dans les 8 jours qui suivent, les corrigés relatifs aux applications traitées durant la classe virtuelle.

UTILISATION DU MOT DE PASSE ET DE L'IDENTIFIANT

Le stagiaire bénéficie d'un droit d'utilisation personnel et exclusif des éléments mis à sa disposition par AXEDEC. L'identifiant et le mot de passe communiqués par voie électronique sont strictement personnels et confidentiels et placés sous sa seule responsabilité. Le stagiaire s'engage à ne pas céder, revendre, ni partager ces données avec quiconque, sans autorisation préalable d'AXEDEC. A cet égard, le client se porte garant de la bonne exécution de cette clause par les différents utilisateurs pour le compte desquels il a passé commande et doit répondre de toute utilisation frauduleuse.

OUTILS INDISPENSABLES AU STAGIAIRE

Pour effectuer les formations à distance, le stagiaire doit impérativement disposer :

- d'une connexion Internet haut débit (type ADSL, fibre...),
- d'un équipement comportant notamment un ordinateur ou poste d'accès équipé d'une sortie audio et d'un clavier,
- d'une webcam
- des haut-parleurs, des écouteurs ou un casque audio, pour écouter la séance,

ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Assistance technique et pédagogique de l'apprenant pendant toute la durée de la formation : réponse sous 72 heures. Pour toute question d'ordre logistique, votre interlocuteur se tient à votre disposition : axedec.cours@gmail.com

Pour toute question d'ordre pédagogique, le stagiaire pourra contacter chaque formateur pendant la durée de la formation via son adresse e-mail qui lui sera communiquée.

SUIVI DE LA PARTICIPATION À LA CLASSE VIRTUELLE

Une capture d'écran des personnes connectées sera réalisée à chaque début de séance.

DISPOSITIONS POUR DES COURS EN PRESENTIEL

LIEU DE LA FORMATION :

8 rue de l'amitié 97490 Sainte-Clotilde

SUIVI DE LA REALISATION :

Des feuilles d'émargement sont prévues pour chaque demi-journée de formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Les cours auront lieu dans une salle de 18 places, climatisée et appropriée, comprenant tables, chaises, *paperboard*, vidéo-projecteur.

Un support de cours répondant aux exigences du référentiel du diplôme (Bulletin Officiel n° 25 du 26 juin 2019) sera remis aux stagiaires avant le début de la formation. Les points essentiels seront abordés sous forme de cas ce qui permettra un échange constructif entre formateurs et stagiaires.

MOYENS D’EVALUATION MIS EN OEUVRE :

Cette formation a pour but de préparer les stagiaires à l’épreuve nationale d’une durée de 4 heures, fixée tous les ans, la dernière semaine du mois d’octobre. Les résultats nationaux sont diffusés vers la mi-décembre.

L’organisme de formation AXEDEC prévoit en fin de parcours une mise en situation d’examen sous forme de trois études de cas de 4 heures avec correction immédiate faite par un ou plusieurs formateurs.

PROGRAMME DE FORMATION :

Durée : 112 heures

Contenu du programme		Compétences visées	Durée
1. Opérations de restructurations	<ul style="list-style-type: none"> - Différentes formes de regroupement entre sociétés commerciales - Cas particuliers des fusions entre sociétés comportant des participations préalables - Parité d’échange et versement éventuel de soulte - Différents modes de comptabilisation des apports - Rétroactivité des fusions - Traitement comptable des fusions - Bilan après regroupement 	<p>Maitriser le cadre juridique, économique et comptable des opérations de restructuration.</p> <p>Déterminer l’impact des opérations de restructuration.</p> <p>Passer les écritures comptables des opérations de restructurations.</p> <p>Etablir les documents de synthèse après restructuration.</p>	16 h
2. Comptes de groupe : approche en normes françaises et internationales	<ul style="list-style-type: none"> - Généralités sur la consolidation - Formes de contrôle et méthodes de consolidation - Les retraitements préalables aux opérations de consolidation liées aux différences entre PCG et Règlement ANC 2020-01 et entre PCG et IFRS - Les retraitements d’élimination liés aux opérations de consolidation - La fiscalité différée - L’écart de première consolidation - La variation du pourcentage d’intérêt et du périmètre de consolidation - Le partage des capitaux propres dans les cas de participations multiples - Les documents de synthèse consolidés - Les comptes combinés 	<p>Déterminer l’impact des normes sur les états financiers.</p> <p>Passer les enregistrements comptables dans le référentiel comptable international.</p> <p>Maitriser le cadre réglementaire et légal de la consolidation des comptes (règlements nationaux et normes internationales).</p> <p>Définir le périmètre de consolidation.</p> <p>Maitriser le processus d’élaboration d’une consolidation.</p> <p>Déterminer l’impact des retraitements de consolidation.</p> <p>Enregistrer les opérations de consolidation.</p> <p>Elaborer les documents de synthèse spécifiques aux comptes consolidés.</p>	54 h
3. Audit	<ul style="list-style-type: none"> - Typologie des missions et organisation de la profession - Principes fondamentaux de comportement des CAC et des EC - La démarche générale d’audit 	<p>Distinguer et situer la notion d’audit et son cadre conceptuel.</p> <p>Distinguer les missions spécifiques aux commissaires aux comptes et aux experts-comptables.</p>	24 h

		<p>Apprécier les principes déontologiques essentiels et les responsabilités du professionnel CAC et EC.</p> <p>Identifier les situations d'incompatibilités.</p> <p>Mettre en œuvre une démarche d'audit.</p> <p>Savoir situer chaque étape de la mission d'audit.</p> <p>Faire le lien entre chaque étape.</p>	
<i>Traitement des études de cas</i>			18 h